



Le bulletin municipal

N° 50 : Avril 2026 - une page d'information officielle distribuée par la mairie

Ouverture de la mairie

Mardi : 9 h - 12 h - Vendredi : 9 h - 12h et 14 h – 17 h

Dimanche : 10 h - 12 h, et sur rendez-vous : accueil par le maire ou (et) les adjoints
Tel : 09 64 37 29 74 - Site internet : <http://mairiest-illpize.fr> - Email : contact@mairiest-illpize.fr

Le mot du maire

Chères Illpidiennes, chers Illpidiens,

Le 15 mars, vous avez été nombreux à voter pour la liste « Avec vous, Saint-Illpize demain ». En dépit de nouvelles règles électorales qui ont conduit à ce qu'il n'y ait qu'une seule liste, ce qui a été considéré à raison sans doute comme un défaut de démocratie, 64 % d'entre vous ont pris la peine de venir au bureau de vote et parmi les votants, 84 % ont soutenu la liste que je conduisais, ce qui lui donne toute sa légitimité. Au nom de tous les élus, je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre confiance. Nous mettrons tout en œuvre pour être à la hauteur de vos espérances.



La nouvelle équipe municipale comprend des élus qui ont une bonne connaissance des problématiques municipales pour avoir siégé au cours de la ou des précédentes années mais elle accueille aussi 3 jeunes femmes dont ce sera le premier mandat : Marine Lemoine, Jodie Losse et Lucie Bissier. Gageons qu'elles apporteront un nouveau regard sur la vie de la commune et que leur vision ne manquera pas d'enrichir la réflexion. Parmi les nouveaux venus, il y a aussi Pascal Comte, jeune retraité, qui a déjà été adjoint au maire à Fix-Saint-Geney. Son expérience d' élu dans une autre commune sera précieuse et pourra certainement contribuer à améliorer nos pratiques.



CONSEIL
MUNICIPAL

Il s'agit maintenant de se mettre au travail et de faire en sorte que nos engagements de campagne se concrétisent. Pour me seconder, trois adjoints ont été élus avec les délégations suivantes : Jacques Chausse est chargé de l'urbanisme, de la communication et de l'animation. En tant que premier adjoint, il est appelé à me suppléer en cas de besoin. Martine Defay, deuxième adjointe, prend en charge le patrimoine, les affaires sociales et les affaires scolaires. Elle continuera aussi à s'occuper de la gestion administrative du cimetière. Et Jeannot Bouche, troisième adjoint, est chargé des travaux et de l'entretien de la voirie, de l'entretien des bâtiments communaux et du cimetière, et de l'encadrement de l'agent municipal.

Les commissions sont en cours de création. Deux d'entre elles, la commission d'action sociale et la commission animation, seront des commissions extramunicipales dans lesquelles des habitants sont invités à siéger aux côtés des élus. Si vous souhaitez vous engager plus activement et que vous pouvez libérer un peu de temps pour participer à la vie municipale, n'hésitez pas à prendre contact avec moi ou un adjoint.

Les référents villages ont également été nommés. Il s'agit de Marine Lemoine pour Tapon, Alain Rolland pour Seniquette, Guy Chicoutel pour Chantel, Estelle Klein pour Ribeyre, Pascal Comte pour Grenier, Jacques Chausse pour Cissac et Faucon, Lucie Bissier pour Channat, Martine Defay pour Le Bancillon, Jodie Losse pour Chazieux, Jeannot Bouche et moi-même pour Le Bourg. Leur rôle est d'être à l'écoute des habitants de leur village, de résoudre les petits problèmes du quotidien et de se faire l'écho des habitants auprès de la municipalité. Ce sont eux, par exemple, qui seront chargés de suivre le comptage des frelons capturés chez les habitants de leur village disposant d'un piège. N'ayez pas peur de les solliciter en cas de besoin.

Je terminerai cet édit avec une pensée pour Marcel Eynard, décédé des suites d'une chute à l'âge de 93 ans, et dont les funérailles ont rassemblé de nombreux habitants. Nous garderons tous en mémoire son sourire, sa vitalité et son extrême bienveillance.

Chers Ilpidiens, chers Ilpidiens, je vous souhaite de profiter pleinement de la beauté de la nature en cette saison et des longs week-ends de mai-juin, propices au repos, aux découvertes ou aux petites fêtes avec famille et amis.

Vous assurant de mon écoute et de ma disponibilité,

Isabelle Roussel

Qui sont vos nouveaux élus ?

Si la nouvelle équipe municipale comprend des têtes bien connues, il y en a d'autres en revanche qui méritent des présentations.



Marine Lemoine (n° 9 sur la photo) : âgée de 27 ans, fille de Franck et Sonia Lemoine, Marine est la benjamine de l'équipe. Elle est policière adjointe, mais comme elle est aussi sportive de haut niveau (sa discipline est la moto), elle n'exerce pas le métier de policier pour l'instant. Elle participe en effet régulièrement à des compétitions et le reste du temps, doit s'entraîner. Cet été, elle mettra un terme à sa carrière de sportive et cherchera un emploi à proximité. Profondément attachée à son village de Tapon, elle n'envisage pas un seul instant de partir travailler loin d'ici.

Jodie Losse (n° 11) : Jodie est la compagne de Valentin Renault, qui a implanté une exploitation de maraîchage à Chazieux, prenant ainsi le relais de Noël Clevenot. Âgée de 36 ans, Jodie est infirmière de formation. Actuellement elle exerce le métier d'éducatrice spécialisée dans un établissement pour mineurs en difficulté géré par l'association La Renouée. Elle est très intéressée par les problématiques de la commune mais devra toutefois jongler avec des horaires de travail irréguliers et très atypiques puisqu'elle est appelée à travailler de jour comme de nuit.

Lucie Bissier (n° 7) : originaire de Flaghac, hameau de la commune de Saint-Georges d'Aurac, Lucie est arrivée en 2021 à Channat où elle a acheté une petite maison flanquée d'un hangar qu'elle s'emploie depuis à retaper, quasiment sans aide extérieure. Plomberie, électricité, menuiserie n'ont plus de secret pour elle ! Âgée de 36 ans, Lucie travaille pour la communauté de communes d'Auzon

où elle occupe le poste de chargée de mission Petites Villes de Demain. A ce titre, elle a une très bonne connaissance du système institutionnel et des dispositifs d'aide aux collectivités qui sera précieuse pour Saint-Illpize.

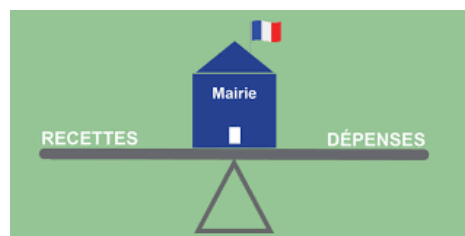
Pascal Comte (n° 10) : Âgé de 60 ans, Pascal vient de prendre sa retraite et est de ce fait beaucoup plus présent à Grenier, où il habite avec son mari, Bruno Capitan. Il exerçait jusqu'ici le métier de commerçant ambulant du côté de Nîmes. Pascal a un deuxième métier qu'il continue d'exercer : il est géobiologue ou, pour utiliser un terme plus populaire, sourcier. Il nous en parlera d'ailleurs en octobre, lors du premier « Mercredi de la Guinguette » de la saison 2026-2027. Ayant déjà été élu, il mettra toute l'expérience acquise lors de ses précédents mandats au service de Saint-Illpize.

PS : la photo est celle des 13 candidats figurant sur la liste « Avec vous, Saint-Illpize demain ». Annick Sylvain et Jean-Pierre Barthomeuf figurant en 13^e et 12^e position n'ont pas été élus mais ils intégreront automatiquement le conseil si, au cours du mandat, des conseillers sont amenés à démissionner. À ce titre ils suivront attentivement les travaux du conseil.

Le compte est bon

Lors de sa deuxième séance, le nouveau conseil a été appelé à approuver le **compte financier unique** 2025. Une situation rarissime car très logiquement, celui-ci aurait dû être approuvé par l'ancien conseil avant la fin de son mandat. Mais ceci n'a pas été possible, et la commune de Saint-Illpize est loin d'être la seule dans ce cas. En effet, des applications informatiques essentielles de la Direction des Finances Publiques ont été victimes fin février d'une panne qui a mis à l'arrêt tous ses services pendant plus de 2 semaines. Elle a eu comme conséquence un gros retard dans le traitement des données comptables des communes et dans la validation des comptes par le trésorier public.

Pour le **budget communal**, les résultats de l'exercice 2025 sont les suivants : un **résultat de clôture** de 188 108,94€ en fonctionnement et un résultat de clôture de 4 056,82 € en investissement. Il faut remarquer que le budget d'investissement a été grevé en 2025 d'une lourde dépense, à savoir le remboursement d'un emprunt à court terme pour un montant de 122.097,17 €, intérêts compris. Parmi les autres dépenses d'investissement d'importance, il y a eu la réalisation de l'aire de pompage dans le cadre de la lutte contre l'incendie, la réfection de la première partie de la route de Ribeyre et celle de la route du Château, la grosse réparation inattendue de la route de Grenier par suite d'un affaissement de la chaussée et quelques études.



Mais ces résultats de clôture doivent encore être corrigés par les **restes à réaliser**. Il s'agit, en recettes, des subventions qui ont été notifiées mais non reçues encore au 31 décembre ; et en dépenses, d'opérations non encore réalisées mais engagées, pour lesquelles des devis ont été signés et des ordres de service donnés. Un exemple typique est la salle polyvalente pour laquelle les travaux n'ont commencé qu'en 2026 mais les ordres de service donnés en 2025. Le coût total des travaux figure dès lors dans les restes à réaliser 2025. Y figurent aussi la réfection de la toiture du four à pain de Tapon, les études pour la restauration intérieure de l'église et la restauration de la fontaine de Saint-Illpize.



Si on prend en compte les restes à réaliser, le résultat définitif du budget investissement est déficitaire de 184 767,95 €, compensé par l'important excédent en fonctionnement. Le **résultat final**, fonctionnement et investissement confondus, s'élève à 3 340,99 €.

Pour ce qui concerne le **budget assainissement**, le résultat de fonctionnement est de 2 836,84 € et le résultat de l'investissement est de 72 908,85 €, soit un **résultat définitif** de 75 745,69 €.

Dans la mesure où la compétence assainissement a été transférée au Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois au 1^{er} juillet 2025, de même que la propriété de toutes les installations et réseaux, ce budget est maintenant clôturé et les résultats doivent être agrégés avec ceux du budget communal.

Le **résultat global agrégé** est de 79 085,69 €, ce qui laisse des marges de manœuvre pour l'avenir

Le point sur les travaux en cours

Déploiement de la fibre



Les informations initiales communiquées par la société de développement du réseau laissaient espérer une connexion des villages fin 2025 ou début 2026. Malheureusement, à la suite de plusieurs retards sur le chantier, l'accès pour les habitants est désormais reporté à **début 2027**.

Néanmoins, les travaux ont repris activement fin mars. L'enfouissement des câbles entre le Bourg et Chazieux est terminé, tout comme la pose ou le remplacement des poteaux sur les différentes voies menant aux villages. L'étape suivante consistera à raccorder les chambres de répartition aux habitations.

Vous avez pu constater la multiplication de poteaux le long de certaines voies, dont l'emplacement peut sembler peu rationnel. Cette situation s'explique par la coexistence de 3 opérateurs : Enedis, Orange et Constructel. La société Constructel n'est pas autorisée à utiliser les supports d'Enedis, et les poteaux d'Orange ne possèdent pas tous la capacité de charge nécessaire pour supporter la fibre. Ces contraintes techniques imposent parfois l'installation de doublons. Soucieux de préserver l'esthétique de nos paysages, les élus ont veillé à ce que ces implantations respectent au mieux l'environnement existant et ont obtenu des modifications ponctuelles par rapport au projet initial mais il n'a pas été possible d'éviter certains doublons.



La réhabilitation de la salle polyvalente

Entamée en mars, la rénovation de la salle polyvalente progresse à bon rythme. La réfection de la charpente et de la couverture est terminée. La seconde phase, consacrée aux aménagements intérieurs (menuiserie, isolation, carrelage, sanitaires, ventilation, chauffage, etc.), devrait permettre une réouverture de la salle dès la mi-juillet.

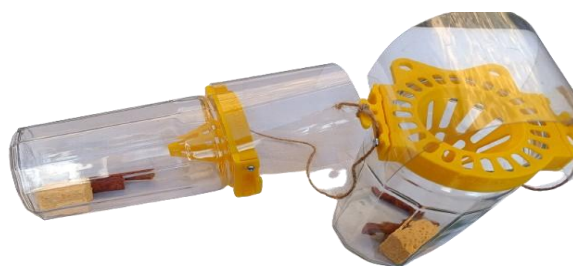
Campagne de piégeage des frelons asiatiques

Dans le cadre de la campagne de piégeage lancée par la communauté de communes, la mairie a fait l'acquisition d'une cinquantaine de pièges, répartis ensuite entre les différents villages à la demande de volontaire.

Il n'est pas trop tard pour agir ! Quelques pièges restent disponibles en mairie. La campagne se poursuit jusqu'à la mi-juin, alors n'hésitez pas à venir récupérer le vôtre.

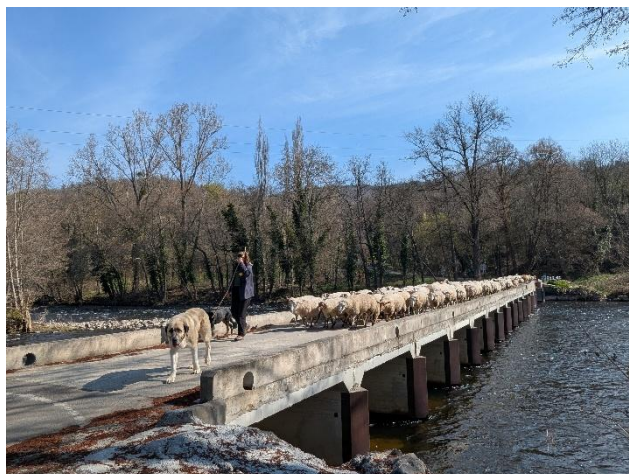
L'acquisition de pièges nécessite en retour, l'engagement de faire remonter aux référents villages les informations nécessaires au comptage des destructions de nids et d'insectes.

Merci de contacter Jacques Chausse 07.84.54.10.38 si vous souhaitez participer à cette campagne.



Les Agneaux de la Loubarde

Lors de son installation, début 2022, sur les terres de l'Association Foncière Pastorale Libre sur la Loubarde et à la bergerie, route de Chazieux, nous avons publié un petit article sur le projet de pastoralisme d'Adèle Renault. Elle a commencé avec un troupeau de 60 brebis, toutes de race Raïole, une race rustique dont le nom provenant de l'occitan signifie « Royale ». Son objectif était d'être le plus autonome possible et de nourrir le troupeau, qui passe toute l'année à l'extérieur, avec les herbes des pâtures. Pour réussir ce pari, il était nécessaire en juin de quitter les landes asséchées de Saint-Illpize et d'emmener les troupeaux en Ardèche, à 1 400 m d'altitude, là où l'herbe est encore verte. Pendant ces quelques mois d'estivage, Adèle et Fabien, son conjoint collaborateur comme il se surnommait, gardaient d'autres troupeaux, ce qui leur permettait de compléter les trop maigres revenus générés au début de leur exploitation.



Au bout de 4 années d'activité, ont-ils gagné leur pari ?



Adèle est désormais à la tête d'un troupeau de quelque 250 têtes. Les pentes de Saint-Illpize n'étant plus suffisantes, elle exploite aussi des pâtures à Condros et à Blassac. L'année est rythmée par la transhumance fin juin et par l'agnelage. C'est à pied qu'Adèle, son conjoint et leur troupeau gagnent l'estive près du col de la Chavade, sur la commune d'Astet, au bout d'une semaine et de 100 km de marche. Ce sont leurs vacances disent-ils ! Mais fin septembre, c'est en camion qu'ils reviennent dans la vallée, car les brebis sont prêtes à agneler. Elles rejoignent alors des prés avec de la luzerne, qu'Adèle et Fabien louent à des agriculteurs à Sauvanirgues et à Belmont afin d'assurer une bonne lactation aux brebis, avant de revenir en février à Saint-Illpize et de recommencer le cycle.

L'exploitation a maintenant atteint une taille qui permet d'envisager la création d'un GAEC associant Adèle et son conjoint, d'autant plus qu'ils ont l'intention de porter leur troupeau à 300 mères. Ils souhaitent aussi travailler sur les filières de commercialisation de leur viande que pour l'instant, ils vendent uniquement en direct à des particuliers, ce qui est preneur de temps et ne pourra pas perdurer. Un autre objectif est aussi d'obtenir le label bio pour lequel ils répondent à tous les critères. Il leur faut juste trouver le temps pour faire toute la paperasse nécessaire.

En s'inscrivant dans une logique vertueuse et durable de respect des cycles de la nature et d'économie des ressources et des moyens, Adèle et Fabien ont montré que des pratiques ancestrales, telle que le pastoralisme, peuvent être remises au goût du jour et qu'il est possible d'en vivre.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leurs futurs projets.

PS : « Les Agneaux de la Loubarde » - c'est le nom donné à l'exploitation d'Adèle - participera à la manifestation « De ferme en ferme » qui, à Saint-Illpize, aura lieu près de l'église les 24 et 25 avril. Au programme : tonte de béliers et promenade avec le troupeau sur les landes de Saint-Illpize.



Les Mercredis de la Guinguette

La saison 2025/2026 des Mercredis de la Guinguette s'est achevée en beauté ! Pour cette dernière séance, les bergers de la Loubarde nous ont transportés avec talent et bonne humeur au cœur de leur passionnant métier.

La municipalité tient à remercier tout particulièrement Martine pour son accueil si chaleureux tout au long de la saison. Sa gentillesse a grandement contribué au succès de cette belle initiative.

On se retrouve en octobre pour la reprise avec de nouveaux thèmes aussi passionnants qu'originaux !



Réouverture de la Guinguette après les congés de printemps : le 14 avril.

Chasse aux œufs le lundi de Pâques



Lundi 6 avril, la commune a célébré le retour du printemps avec sa traditionnelle chasse aux œufs. Sous un soleil radieux et une douceur printanière retrouvée, la cour du château s'est transformée en un vaste terrain de jeu pour de nombreux petits « dénicheurs ».

Afin que l'événement reste un moment de pur plaisir pour tous, la commission d'action sociale a instauré un

système de partage solidaire : l'ensemble de la récolte a été mis en commun en fin de parcours, permettant ainsi une répartition équitable. Chaque enfant, quel que soit son succès lors de la quête, est reparti avec son panier de gourmandises et le sourire aux lèvres.



Commémorations du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, l'Europe sortait d'un long tunnel de haine et de destruction. Ce jour-là, nos aînés célébraient la fin d'un cauchemar et le retour de la dignité humaine. Aujourd'hui, alors que le climat géopolitique mondial se fragilise et que les bruits de bottes résonnent à nouveau dans le monde, commémorer cette date est un geste humaniste et moral de résistance contre l'oubli.

La victoire de 1945 fut celle de la démocratie sur la barbarie. Face aux tensions actuelles, notre rassemblement est un message silencieux mais puissant : nous savons ce qu'il en coûte de perdre la paix.

En venant à cette cérémonie, vous affirmez votre attachement à la liberté d'expression, à la tolérance et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.



8 MAI
1945

Informations pratiques :

Comme chaque année, cette commémoration est organisée conjointement par la mairie de Saint-Illpize et celle de Villeneuve d'Allier.

10 h 30 : dépôt de gerbes à Saint-Illpize au Monument aux Morts.

11 h : défilé de la place de Villeneuve d'Allier jusqu'au Monument aux Morts avec dépôt de gerbes.

12 h : vin d'honneur offert par la municipalité de Villeneuve d'Allier à la salle des mariages.

Fête de la musique et concerts estivaux



Adieu le blues du dimanche, place à la fête ! La Guinguette lance les festivités de l'été, lors de la Fête de la Musique, le **samedi 20 juin**. Au programme : une soirée Jazz d'exception avec le groupe **Jazz'O Leaks**.

Parce que nous savons que nos villages débordent d'artistes talentueux, nous lançons un appel à tous les musiciens. Solistes, duos, orchestres... la scène est à vous ! Ne soyez pas timides et venez animer nos belles soirées estivales. Contactez la Guinguette au : 07.49.58.45.38

QUIZZ (réponse en fin de bulletin)

Vous savez sans doute que le transport est une des 13 compétences des régions. C'est pourquoi la Région AURA prend en charge l'organisation et le coût du transport scolaire (sous réserve d'une participation des familles qui s'élève à 225 € par an et par enfant).

Mais connaissez-vous le coût annuel qu'a représenté pour la Région, cette année, le trajet quasi quotidien du mini bus qui transporte 8 enfants de Saint-Illpize à Brioude et retour ?

Cochez la bonne réponse :

☐ 15 000 €

☐ 19 500 €

☐ 26 500 €

Et de l'autre côté de la rivière ?

Un nouveau conseil municipal à Villeneuve d'Allier

Suite aux élections du 15 mars 2026, c'est une équipe entièrement renouvelée (à l'exception de Rémy Roche) qui est arrivée aux manettes de la commune.

Elle est composée comme suit :

Fred Diard, maire

Dominique Hénonin, 1er adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie et des finances



Aline Reichenbach, 2e adjoint en charge de l'état civil et des affaires sociales

Roland Pradelle, 3e adjoint en charge du personnel et des affaires sociales

Armelle Granger

Rémy Roche

Agnès Souillard

Valentin Bertrand

Frédérique Chanoine

Olivier Hénonin

Diane Bertrand

Fête des Roses le 14 mai

Villeneuve d'Allier



Fête des Roses

Jeudi 14 mai



La commune de Villeneuve d'Allier organise à l'Ascension, sa traditionnelle journée de la Fête des Roses, placée sous le signe de la découverte et de l'amusement. Entre le marché d'artisanat local, la sélection de vins, les manèges et les nombreuses animations, venez partager un moment de détente convivial.

Dès 8 h, le Foyer Rural de Villeneuve-Saint-Illpize proposera une dégustation de tripes et pieds de cochon. À midi, vous pourrez prolonger le plaisir autour d'un grand repas champêtre sous le préau de l'école.

La mairie de Saint-Illpize participera à cette manifestation, en proposant une **bourse aux livres**. Elle souhaite en effet faire profiter le plus grand nombre des ouvrages détenus par son ancienne bibliothèque qui seront proposés à prix solidaires. Cette vente d'ouvrages permettra de soutenir les projets pédagogiques : l'intégralité des recettes de cette journée sera offerte à la caisse de l'école de Villeneuve-Saint-Illpize.

Deux endroits où se restaurer à Villeneuve d'Allier



Le **bar grill de La Violette** rouvrira ses portes le 1^{er} mai. Planches chaudes et froides seront proposées, jusqu'à la réouverture du restaurant le 1^{er} juin. En attendant, vous pouvez aller **chez Paul et Nard** dont la carte est une rencontre entre l'Alsace et l'Auvergne. Ils vendent aussi des produits régionaux et du café torréfié sur place. Ouvert du mercredi au samedi, midi et soir.



Brève

La Maison des artisans accueille de nouveaux locataires depuis début mars. Les Brindilleuses, une association loi 1901, ont en effet pris le relais de Benjamin Chappe, parti pour d'autres horizons. Spécialisées dans l'art de la vannerie, elles organisent des stages, des spectacles et diverses manifestations favorisant la rencontre des publics.

Carnet noir

Marcel Eynard, le doyen de la commune, n'a pas survécu à la mauvaise chute qu'il a faite il y a quelques semaines. Il est décédé le 28 mars au CHU de Clermont-Ferrand où il avait été admis.

Il a vécu aussi longtemps que possible dans sa maison de Seniquette, bien entouré par ses amis et voisins. Mais le manque de confort, surtout en hiver, l'a incité il y a quelques années à rejoindre la MARPA où il passait beaucoup de temps à faire des paniers en osier. Il y était unanimement apprécié. Nous présentons toutes nos condoléances à son entourage.

QUIZZ

La bonne réponse est 26 500 €.